



# Logement des agents publics

## Où en est-on ?

En novembre 2023, la Première Ministre a confié au député David AMIEL une mission sur le développement d'une politique interministérielle d'accès au logement des agents publics.

Il a [remis son rapport](#) au gouvernement le 17 avril 2024.

L'enjeu est essentiel, nombre d'agents publics peinent à trouver un logement, notamment dans les zones à forte tension immobilière. L'accès à un habitat est également perçu comme un facteur d'attractivité pour une fonction publique qui peine à recruter.

### Où en est-on ?

La création d'une **délégation interministérielle du logement des agents publics (DILOAP)** est toujours en période de préfiguration.

**Une plateforme numérique est en cours de création.** Il s'agit d'un portail dédié au logement des agents de la fonction publique, orientant l'agent en fonction de ce qu'il recherche. Ce portail donnerait des informations notamment sur :

- le logement social et la manière de candidater
- le logement intermédiaire et les partenaires
- le logement privé avec une carte interactive indiquant le montant moyen des loyers par zone géographique
- l'accession sociale à la propriété

### Quelles sont les pistes envisagées par le rapport AMIEL ?

- Etendre la garantie VISALE (garantie des impayés de loyers) aux agents publics
- Développer le logement intermédiaire
- Considérer des travailleurs clés comme public prioritaire pour l'accès au logement social.
- Mieux utiliser le contingent préfectoral de logements sociaux dont 5% sont réservés aux fonctionnaires de l'Etat et le moduler territorialement à l'intérieur d'un département, selon la demande.
- Développer la location choisie (le candidat postule sur un logement dont il connaît les caractéristiques) ce qui augmente significativement le taux d'acceptation du logement.

A plus long terme, il préconise :

- Un usage du foncier public en densifiant et en simplifiant les démarches (ex : construire sur un parking, transformer des bureaux en logements...)

- Réinvestir dans des conventions de réservations
- Une gouvernance pour remédier au déficit stratégique (identifier les besoins et les leviers les plus efficaces) et une ingénierie pour la mise en œuvre.

La **FSU** a été entendue à plusieurs reprises par le député dans le cadre de cette mission, ainsi que dans le cadre du groupe de travail logement et a eu l'occasion de porter ses revendications :

- **Faciliter l'accès au logement des fonctionnaires**, sans les mettre en concurrence avec les publics les plus fragiles.
- **Augmenter les rémunérations des fonctionnaires**, car la difficulté de logement de ces derniers est aussi liée à leurs salaires notoirement insuffisants et au gel du point d'indice.
- **Prévoir un dispositif accessible à l'ensemble de la Fonction Publique** (d'Etat, territoriale et hospitalière).
- **Faciliter les prises de postes des primo-affectés ou des personnels mutés**, notamment par l'intermédiaire du logement temporaire en zones tendues, à tarif abordable.
- **Augmenter le parc de logements sociaux**.
- Considérer non seulement l'accès au logement mais aussi **le maintien dans le logement**. A ce titre, la FSU a insisté sur l'importance de la qualité thermique des logements, pour limiter le coût des charges.
- **Prévoir un bilan annuel** de la loi à venir.

Pour connaître les dispositifs existants pour l'accès au logement, consultez les guides de l'action sociale sur le site du **SNEPAP-FSU** : [Lien](#)

**ACTION SOCIALE**

